



Après plus de 72 heures de garde à vue dans les locaux de la direction de la police judiciaire du Centre, Flore de Lille est remise en liberté.

«Je remercie mon pays tout d'abord d'avoir cru à mon innocence. Je remercie la justice du Cameroun d'avoir su respecter le principe d'impartialité et de l'équité de la justice. J'ai chaud au coeur. Et pour cela je n'oublierai pas aussi de remercier tous mes amis ma famille et tous mes fans qui m'ont soutenu au quatre coins du monde entier, pour leur soutien psychologique et leurs encouragements, car tout cela m'a permis de garder une attitude positive durant cette rude épreuve que j'ai traversé au Cameroun. Une fois de plus merci à tous. Je continue de pied ferme à croire aux institutions et à la justice du Cameroun », a-t-elle posté sur facebook après sa remise en liberté.

Magina Nkenkom Kouolitto, de son vrai nom, était détenue depuis le 18 avril 2019, dans le cadre d'une enquête pour « outrage à la pudeur, diffamation et injures ».

La plainte avait été déposée contre la « PDG Internationale » Flore de Lille par, dit-on, Evrard Eyinga Meba, neveu du président Paul Biya. C'est ainsi qu'un mandat d'amener sera délivré contre elle par le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif le 6 décembre 2018.

Rappelons que Flore de Lille est l'une des franco-camerounaises les plus en vue et surtout la plus présente sur les réseaux sociaux
